

LES RECITS DE VOYAGE EPISTOLAIRES EN ARABIE AU XVIII^E SIECLE (Epistolary travel stories in Arabia in the 18th century)

Abdulghani Al-Hajebi*
Conseil scolaire Viamonde

Abstract: Narratives of a trip to Arabia in the eighteenth century are often stories written during the journey. These letters form after the return of the traveler the matter of a story published by the traveler himself or by a publisher. The letter that constitutes the travel narrative is usually of a particular value: it gives the story a more real style. Based on an analysis of four epistolary travel relationships, this article's main objectives are to prove the presence of letters in travelogues in Arabia, to demonstrate the functions and characteristics of these letters, the originality and specificity of each epistolary narrative. Our study focuses on the letter as a narrative, and not as a mere ornament or circumstantial element related to the course of the action.

Keywords: Travel story ; Arabia ; Letter ; Epistolary ; Enlightenment ; La Roque ; Joseph de La Porte ; Desfontaines ; Eyles Irwin.

Résumé : Les récits de voyage en Arabie au XVIII^e siècle sont souvent des récits par lettres écrites pendant le voyage. Ces lettres forment après le retour du voyageur la matière d'un récit publié par le voyageur lui-même ou par un éditeur. La lettre qui constitue le récit de voyage possède en général une valeur particulière : elle donne au récit un caractère plus réel. Basé sur une analyse de quatre relations de voyage épistolaires, cet article a pour principaux objectifs de prouver la présence des lettres dans les récits de voyage en Arabie, de démontrer les fonctions et les caractéristiques de ces lettres, l'originalité et la spécificité de chaque récit épistolaire. Notre étude se focalise sur la lettre en tant que récit, et non comme simple ornement ou élément circonstanciel lié au déroulement de l'action.

Mots-clés : Récit de voyage ; Arabie ; Lettre ; Épistolarité ; Siècle des Lumières ; La Roque ; Joseph de La Porte ; Desfontaines ; Eyles Irwin.

* **Adresse pour la correspondance:** Abdulghani Al-Hajebi, 136 Blanchard Cres, London, Ontario, N6G 4E5, Canada. (Abdulghani.alhajebi@yahoo.fr).

1. Introduction

La littérature des Lumières a enrichi l'Europe pendant un siècle entier et se prolonge jusqu'à nos jours. L'échange des lettres a joué un rôle central pour répandre l'esprit des Lumières. L'abondance de la production épistolaire a poussé Georges May à poser une question qui porte le titre de son article: « La littérature épistolaire date-t-elle du XVIII^e siècle »? (May 1967 : 823-844). Jules Barbey d'Aureville lui répond majestueusement : « La correspondance est, en effet, le génie même du XVIII^e siècle. Nul siècle n'en a davantage à son budget littéraire. Ni avant, ni après, nul siècle n'a écrit plus de lettres que le XVIII^e siècle » (d'Aureville 1843 : 259).

En effet, la volumineuse correspondance du XVIII^e siècle a motivé les éditeurs à entreprendre des éditions exhaustives des grands épistoliers parmi lesquels figurent Voltaire, Diderot et Madame de Sévigné. Chez Voltaire, par exemple, la correspondance semble être une bibliothèque à part entière : il a écrit plus de 15300 lettres¹. Cependant, selon Charles Dezobry dans son *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français*, c'est de Mme de Sévigné que « date en France le véritable art épistolaire » (Dezobry 1866 : 1333).

Les récits de voyage épistolaires sont fort présents au siècle des Lumières. Il faut particulièrement signaler *Les Lettres persanes* (1721) de Montesquieu. Certes, c'est une œuvre de fiction, mais ce roman épistolaire est passé dans l'imaginaire occidental comme une réalité en ce qui concerne le statut de la femme orientale au détriment des idées de Voltaire qui, par contre, disparaissent. Comme l'Orient était très à la mode en France depuis les récits des voyages de Tavernier et de Chardin, Montesquieu a succombé à son tour à un exotisme piquant mais assez artificiel ; il n'a pas voyagé en Orient mais il le connaissait par les relations de ces deux voyageurs et par les contes des *Mille et une nuits* qui venaient de paraître.

Certains récits de voyage sont composés entièrement ou partiellement de lettres. D'autres en intègrent quelques-unes - qu'elles soient formelles ou intimes-, mais intéressantes, voire importantes pour la compréhension du récit. Une troisième catégorie de relations de voyage incorpore des lettres qui sont facilement détachables sans avoir aucune influence sur la continuité du texte. La qualification d'un récit ou d'un roman comme « épistolaire » dépend de la proportion des lettres dans cette œuvre. Y a-t-il une proportion précise pour qu'une œuvre soit qualifiée d'épistolaire ? Tout d'abord, le roman ou récit composé entièrement de lettres est évidemment une œuvre épistolaire à part entière. C'est le cas des *Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos (1782), de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* de Rousseau (1761), des *Lettres persanes* de Montesquieu (1721), l'œuvre de Joseph de La Porte *Le Voyageur français* (1765-1795) ou celle du voyageur anglais Eyles Irwin *Voyage à la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie, en Egypte* (1792). Ensuite, certaines œuvres contiennent un nombre considérable de lettres intégrées dans un texte narratif à la première ou à la troisième personne.

¹ Selon le dernier recensement, ces lettres de Voltaire sont adressées à des centaines de correspondants qu'ils soient rois, hommes politiques, littéraires, femmes, etc.

Prenons comme exemple *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé (1607-1627) (129 lettres), les deux romans de Mme de Scudéry *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649-1653) (117 lettres) et *Clélie* (1654) (121 lettres), *Voyage de l'Arabie Heureuse* de La Roque (1715) (5 lettres) et *Relation de l'expédition de Moka* de l'abbé Desfontaines (1739) (16 lettres). Ces textes sont considérés, d'après Henri Coulet, comme des œuvres partiellement épistolaires. Enfin, *La Princesse de Clèves* de Mme La Fayette (1678), *l'Histoire comique de Francion* de Charles Sorel (1623) et *Le Taureau blanc* de Voltaire (1774) contiennent chacun une seule lettre. Selon Coulet, ceux-ci ne peuvent pas être qualifiés d'œuvres épistolaires, même partiellement. Les quatre récits de notre étude correspondent aux deux premiers cas. Tout d'abord, *Voyage de l'Arabie Heureuse* de Jean de La Roque (1716) est le fruit littéraire de deux voyages effectués par les Français depuis Saint Malo jusqu'en Arabie Heureuse. Il est composé de trois parties dont la première est un récit épistolaire composé de cinq lettres qui constituent la partie majeure de l'œuvre. Ensuite, en 1739, est paru le récit de voyage de M. de La Garde-Jazier de Saint-Malo, *Relation de l'expédition de Moka*, publié par l'abbé Desfontaines. Ce récit contient seize lettres d'échange entre le voyageur et les autorités yéménites. Puis, *Le Voyageur français* de l'abbé de La Porte (1765-1795) est une grande collection d'extraits de relations de voyage en forme de lettres parmi lesquelles se trouve notre texte, la XXV^e lettre intitulée « L'Arabie Heureuse ». Cette œuvre a été publiée en 42 volumes et l'auteur présumé est simplement identifié comme étant *Le Voyageur Français*. Enfin, *Voyage à la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie, en Egypte, et dans les deserts de la Thébaidé* d'Eyles Irwin (1792²) se compose de quatre lettres dans lesquelles l'auteur raconte son voyage de l'Inde en Arabie, Égypte, à Alep et Bassora en passant par plusieurs villes et ports sur la mer Rouge.

En somme, l'épanouissement significatif du genre épistolaire en général et du récit de voyage par lettres en particulier date du XVIII^e siècle, époque dans laquelle se situent les quatre récits par lettres de notre étude. Nous étudierons avec soin la situation des relations de voyage épistolaires en Arabie au siècle des Lumières en les situant dans la production littéraire du siècle. Il sera question de démontrer le rôle et les caractéristiques des lettres dans nos quatre récits épistolaires ainsi que la particularité de chaque récit. Notre développement ne porte pas sur l'aspect historique du récit de voyage par lettres mais nous le traiterons en tant qu'une œuvre littéraire qui joue son rôle dans le mouvement littéraire, philosophique, politique et social.

2. La lettre du récit de voyage : fonctions et caractéristiques

La lettre du récit de voyage peut avoir plusieurs fonctions selon l'objectif de l'écrivain. Elle possède en général une fonction didactique. C'est un compte rendu d'observations et un véhicule d'informations. Elle informe le lecteur, lui apprend et fournit des détails sur un pays, un peuple inconnu. Cette fonction n'est pas récente mais de tradition ancienne et s'est enrichie, au XVIII^e siècle, d'une réflexion philosophique. Tel est le cas de l'œuvre de Montesquieu *Les Lettres persanes* (1721) par exemple. L'écrivain peut

2 La première édition anglaise de cette relation a eu lieu en 1780 à Londres.

décrire un paysage ou le comportement d'une personne ou d'un groupe de personnes pour en tirer des significations philosophiques.

La lettre du récit de voyage peut aussi parler du sujet écrivant, de son environnement et de sa présence dans cet environnement : dire ce qu'on devient. Le destinataire ou l'auteur y raconte une expérience personnelle vécue au quotidien, comme par exemple dans les lettres de Vincent Voiture, Bussy-Rabutin et Mme de Sévigné. Dans ce cas, « la lettre remplit la fonction fondamentale de la correspondance, qui est de rétablir et de maintenir un lien affectif, amical, mondain, entre des personnes séparées par l'éloignement » (Pierre-Jean Duffet 2007 : 5).

Elle peut parfois avoir plusieurs fonctions à la fois. Le voyageur peut s'en servir comme support pour décrire les étapes du voyage, les pays visités, les peuples, la nature mais aussi pour donner de ses nouvelles à son amant(e) ou un(e) proche, de lui exprimer ses sentiments, sa nostalgie et même ses rêves. C'est ce qu'on peut lire dans l'œuvre du voyageur anglais Eyles Irwin *Voyage à la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie, en Egypte, et dans les déserts de la Thèbaïde; suivi d'un autre, de Venise, Alep, les déserts* (1792).

Je te vis encore, chère Honoria, mais bien différemment de la première fois. Hélas! tu fuyais les bras de ton bien-aimé; je t'appellois en vain des plus tendres noms que l'amour me suggéroit; mais un coup de vent nous réveilla tous et me délivra des horreurs du désespoir... Le 16 novembre la tempête se calma un peu vers six heures du matin, à la pointe du jour; je montois aussi-tôt sur le tillac, pour reconnaître un peu notre situation. J'aperçus un rang de montagnes qui forment un demi-cercle. (Irwin 1792, 2 : 216)³

La lettre du récit de voyage semble également inviter le lecteur à visiter les lieux que le voyageur a vus. Voltaire, par exemple, décrit, dans une lettre adressée à sa nièce, Mme Denis, en 1750, la ville de Berlin, les palais et les salles de spectacles. Balzac, lors de son voyage en Corse ou en Sardaigne, parle de Napoléon à Mme Hanska. Sa description de l'île de Sardaigne donne l'impression qu'il venait de découvrir une île très lointaine et inconnue. Pour donner à sa lettre plus de réalité, il a présenté à sa correspondante tant de détails sur l'île qui portent implicitement une invitation à visiter Sardaigne. Les lettres du récit de La Roque ont transmis cette invitation de visiter l'Arabie d'une façon implicite. Voici par exemple comment le voyageur exprime sa passion de la ville de Moka : « Enfin, à six lieues de Moka, nous découvrîmes cette ville, qui nous présenta un fort bel objet, à cause de ses hautes tours et de ses mosquées, qui sont toutes blanchies en dehors. Cette vûe nous a réjoui beaucoup. » (La Roque 1716 : 85)

Le voyageur n'informe pas ici son destinataire sur les étapes du voyage, les événements et le commerce, mais il décrit des paysages exotiques pour éveiller sa curiosité. Cette admiration ne s'arrête pas seulement sur la ville de Moka, ses mosquées, ses

³ Dans les citations, nous garderons l'écriture ancienne du français telle qu'elle figure dans les textes originaux.

tours et les objets qu'il voit, mais s'organise aussi autour de la nature. Les palmiers qui bordent le rivage de la ville prennent dans sa description l'image d'une nature exotique : « Nous commençâmes deslors de voir quantité de palmiers qui nous paraissaient border le rivage jusqu'à la ville, qui en a aussi beaucoup à ses environs ; ce qui forme une très agréable perspective. » (La Roque 1716: 85)

C'est ainsi que La Roque attire la curiosité de ses lecteurs dans ses lettres qui se caractérisent par leur objectivité bien qu'elles se conjuguent à la première personne. « Dans de nombreux cas, dit Guy Fessier, la lettre, quand elle ressemble à un récit de voyage, est une lettre objective, même si elle fait état des désagréments et des déceptions que ressent un écrivain » (Fessier 2003 : 201). Il est évident qu'au-delà de l'information que l'auteur transmet, l'épistolier livre de façon implicite ou explicite une part de lui-même.

La description qui caractérise le récit de voyage a aussi touché la lettre de la relation épistolaire, qui traduit informellement un savoir sur le monde. L'incorporation peut se faire de façons variables. Le personnage de la relation de voyage est un personnage mobile qui se déplace dans l'espace, passe en revue un décor donné et le transmet souvent à quelqu'un d'autre sous forme de lettres. La description prend une place importante dans les lettres du récit de La Roque *Voyage de l'Arabie Heureuse*. Voici par exemple comment le narrateur décrit le port de Moka dans une lettre:

Le port est formé par deux langues de terre qui se recourbent en maniere d'arc, & represente ainsi une demi-lune parfaite. Sur les deux pointes sont situés des forts qui en défendent l'entrée ; & cette entrée qui est d'environ d'une lieue de large d'un fort à l'autre, fait une maniere de rade où les grands vaisseaux sont obligés de mouiller. (La Roque 1716 : 89-90)

Parfois, la lettre intégrée dans le récit de voyage s'en détache nettement sans que le récit perde de sa valeur ou qu'il y ait une rupture dans la compréhension. Elle occupe dans ce cas, comme la citation, une place secondaire dans le système énonciatif. C'est le cas de la première partie du récit de Jean de la Roque. Dans cette première partie, l'auteur a intégré seize petites lettres dans les cinq grandes qui forment le récit épistolaire du premier voyage des Malouins à Moka. Ces seize petites lettres incorporées dans le récit épistolaire peuvent en être facilement détachées.

Cependant, la lettre insérée dans le récit est parfois indispensable pour la compréhension de celui-ci, comme on peut le voir dans *Relation de l'expédition à Moka* de l'abbé Desfontaines. Le voyageur, La Garde-Jazier, et les autorités yéménites de Moka se sont échangés des lettres avant et après le bombardement de la ville et du port de Moka par l'expédition française. À travers cette correspondance qu'on peut lire tout au long du récit, les deux côtés ont pu arrêter la tension et sont arrivés à une solution par un nouveau traité commercial. C'est donc une correspondance réelle dont l'objectif est de transmettre des informations, des demandes et des points de vu. L'auteur a incorporé ces lettres dans la relation pour informer son lecteur de ce qui s'était passé tout en gardant plus d'authenticité à son récit de voyage. Mais cette

authenticité qui a une fonction informative n'empêche pas que la lettre présente aussi un intérêt littéraire. Dans ce cas de figure, la lettre transmet des informations entre les deux correspondants. Elle est donc un moyen de dialogue et remplit pleinement la fonction informative.

Quant à notre quatrième œuvre, *Le Voyageur français*, il faut préciser que l'abbé de La Porte est un auteur-compileur, un des porte-plumes des libraires parisiens au moment où la littérature de voyage devient une spécialité très demandée par les éditeurs, qui publient des récits de voyage plus ou moins réels. En adoptant la lettre comme style d'écriture, La Porte visait à donner à son texte un sens plus réel et à attirer la curiosité du lecteur et particulièrement le lecteur philosophe. Cet objectif est clairement annoncé dans l'avertissement du premier volume de son œuvre *Le Voyageur français* :

En portant, dans ses voyages, le flambeau de la philosophie & de l'observation, il [le Voyageur français] y puise des connoissances utiles, qu'il communique à ses concitoyens. Tous les objets faits pour exciter la curiosité d'un lecteur philosophe, les loix, les mœurs, les usages, la religion, le gouvernement, le commerce, les sciences, les arts, les modes, l'habillement, les productions naturelles, en un mot, la connoissance de tous les pays & de toutes les nations de l'univers, en commençant par les peuples de l'Asie, font la matière de toutes ses Lettres. Il ne porte son attention que sur ce qui lui paroît mériter une juste curiosité ; & comme son but est d'intéresser & d'instruire, tout ce qui ne produit point ces deux effets, ne lui semble pas digne de ses remarques. (La Porte 1765-1795, 1: Avertissement, A iv)

On retrouve cet objectif, de plaire au lecteur, exprimé dans un autre ouvrage de La Porte où il explique son choix de la lettre et la fonction de celle-ci dans un texte :

Les pointes, les jeux de mots sont aujourd'hui bannis du bel usage dans le style épistolaire. Le merveilleux n'y déplaît pas moins : c'est sortir de la nature d'employer de grands mots, qui le plus souvent ne signifient rien ; et se donner un fort petit mérite, que de badiner sur les termes. On cherche les sentiments ; et une lettre qui n'en est point orné, est un ouvrage qui donne peu de satisfaction, et si l'on y veut répandre de l'agrément, il faut qu'il soit tourné de manière qu'il puisse toucher la personne à qui l'on a dessein de plaire. (La Porte 1767, 2: 131-132)

En somme, la production épistolaire de nos quatre auteurs n'est qu'une partie de leur œuvre, en conséquent, la lettre ne doit pas être toujours prise pour elle-même comme un texte à part entière. Il est parfois nécessaire de l'intégrer dans la généalogie d'autres écrits. Elle est ainsi appréhendée non pas seulement comme un passage à l'écriture, mais également tantôt comme un moyen de dialogue, tantôt comme une pratique d'écriture à valeur littéraire. Elle devient par conséquent la matrice de textes souvent destinés à informer le grand public. C'est ainsi qu'elle prend sa fonction informative.

3. *Voyage de l'Arabie Heureuse* de Jean de La Roque : récit partiellement épistolaire

Jean de La Roque nous a laissé plusieurs textes épistolaires. À titre d'exemples, nous avons de lui *Lettre sur le projet d'établir à Marseille une académie de sciences et des belles-lettres*, publié dans *Mémoires de Trévoux* (1717), *Lettres de critiques de Hadgi Mehemet Effendi à Mme la Marquise de G... contre les Mémoires du Chevalier d'Arvieux* (1735) et *Voyage en Basse-Normandie, et Description de Mont-Saint Michel*. Ce dernier est une relation de voyage composée de douze lettres adressées à « Monsieur » et sont successivement insérées dans la revue *Mercur*, de novembre 1726 jusqu'à juillet 1733. Son ouvrage *Voyage de l'Arabie Heureuse* (1715) qui constitue l'un des textes de cette étude est un récit de voyage partiellement épistolaire. Cette relation devient par la suite une référence pour d'autres voyageurs en Arabie et a été réécrite par deux compilateurs : l'abbé Joseph de La Porte dans son œuvre *Le Voyageur français* et l'abbé Prévost dans son *Histoire général des voyages*. Selon Anne Duprat, le contenu des publications de La Roque sur l'Arabie et les Arabes « alimente au moins jusqu'à la parution du récit de Carsten Niebuhr l'essentiel des connaissances des Français sur le Yémen » (Duprat 2010 : 35).

Voyage de l'Arabie Heureuse a une particularité de diversité de formes et de discours. La Roque nous présente dans cet ouvrage deux récits des voyageurs français en Arabie ainsi qu'un mémoire sur l'arbre et le fruit du café. L'auteur donne à son premier récit la forme épistolaire et justifie son choix au début de son avertissement de l'édition de 1715 :

Je fais parler dans cette relation l'auteur des lettres, et des mémoires, c'est-à-dire, le voyageur lui-même, cela me paroissoit plus convenable en toute manière. Parce que leur auteur les a écrits sans art, dans la seule vue d'instruire un ami et sans réfléchir sur ce qu'il a vu ou appris, je me suis attaché à lui conserver partout ce même caractère (La Roque 1715 : Avertissement, Avertissement, aiiiij +3).

Cette pratique d'avertissement au public sur la vérité du contenu du récit est presque commune dans la préface ou l'avertissement de la plupart des récits de voyages. La Roque a donc préservé la parole de l'auteur des lettres pour donner à son ouvrage la valeur de l'authenticité et sa qualité de vrai témoignage. Et comme il y a eu deux expéditions et deux récits différents dans la même relation, La Roque a essayé de garder les deux récits séparément en les réunissant dans un seul ouvrage avec le mémoire concernant l'arbre et le fruit du café.

Le premier récit se compose de cinq lettres où l'auteur raconte le premier voyage des Français à Moka, en Arabie Heureuse. Il ne s'agit donc pas d'échange entre deux épistoliers mais des lettres adressées par le voyageur M. de la Merveille de la Grelaudière, Capitaine de vaisseau, à un ami. Ce récit épistolaire porte le même titre de l'œuvre *Voyage de l'Arabie Heureuse, dans l'océan indien*. Mais chaque lettre porte un titre différent selon l'étape du voyage. Le volume de chacune de ces cinq lettres varie entre la trentaine et la cinquantaine de pages. Ainsi, ce premier récit épistolaire représente la grande

partie de l'œuvre entière. Il faut en effet y ajouter.. la présence de quelques petites lettres traduites de l'arabe en français⁴, à l'intérieur même des lettres.

Le récit du premier voyage avait été publié dans le *Mercurie Galant* (1711) sous le titre *Relation d'un voyage fait à Moka*⁵. Cette petite relation a excité la curiosité du public ainsi que celle de La Roque qui avait déjà fait un voyage en Orient sans passer par l'Arabie.

Il parut il y a trois ou quatre ans dans le Nouveau Mercurie qui s'imprimait à Trévoux, une petite relation du voyage de Moka qui piqua fort la curiosité du public. La mienne en fut extrêmement excitée, parce qu'après avoir parcouru une partie de l'Orient, sans entrer dans l'Arabie, j'étais bien aise d'être plus instruit de ce pays-là que je ne l'étais ; et c'est à quoi l'abrégé trop succinct dont je viens de parler ne pouvait suffire. (La Roque 1716: Avertissement, aiiij)

Mais ce qui est remarquable dans le petit récit du premier voyage des Malouins *Relation d'un voyage fait à Moka*, publié par le voyageur lui-même M. De La Merveille au *Mercurie Galant*, c'est l'absence du style épistolaire. Ce qui prouve que la forme épistolaire de la relation de La Roque n'a été adoptée par le voyageur qu'après son deuxième voyage, et peut-être à la demande de La Roque. À regarder de près le corps du texte, il n'y a aucun signe linguistique d'épistolarité à part les premières lignes de chaque lettre où l'auteur utilise les formules d'appel. De plus, des extraits du récit complet *Voyage de l'Arabie Heureuse* ont été publiés la même année dans des journaux⁶ avec des changements de forme, d'ordre du contenu et-surtout- sans le style épistolaire. La lettre dans cette relation joue donc un rôle plutôt esthétique pour attirer la curiosité du lecteur.

La structure du récit de Jean de La Roque possède trois niveaux qui rendent l'aspect temporel ainsi que le système de personnages du récit un peu particulier. Le premier niveau est représenté par la période du voyage où le voyageur, M. De la Merveille, a vécu des événements. Le temps de l'écriture des lettres et des mémoires par le voyageur se classe au deuxième niveau du récit. Quant au troisième niveau, il s'agit du temps où l'auteur, Jean de La Roque, a composé son récit. Les personnages du premier niveau du récit sont le voyageur et les gens d'Arabie avec qui il a des contacts lors de son voyage. Le voyageur-écrivain est le personnage principal du récit. Il est représenté par de nombreux indices, particulièrement la présence du « je » ou du « nous ». A travers ce « je » ou ce « nous », le narrateur dispose d'un savoir expérimental, physique sur les éléments décrits dans le récit. C'est ce pronom narrateur placé d'emblée au centre de la narration qui présentera la réalité de l'Arabie sans autre médiation que celle de ses impressions soi-disant prises sur le vif. Ce genre de texte est qualifié par Valérie Berty de « *journal de voyage* » (Berty 2001 : 109).

4 Ce sont des lettres écrites par les gouverneurs de certaines villes yéménites et le roi du Yémen et adressées aux Français à leur arrivée sur les côtes de l'Arabie Heureuse ou par le sultan de Tadgioura.

5 Voir « Relation d'un voyage fait à Moka » in *Mercurie Galant*, La Haye, T. Johnson, avril 1711, t. 2, p. 419.

6 Voir par exemple le *Journal des Sçavans* (août 1716, septembre 1716, et juillet 1717), *Journal de Trévoux ou Mémoire pour l'Histoire des sciences et des beaux-arts* (avril 1716).

Les personnages du deuxième niveau sont le voyageur, auteur des lettres, M. De la Merveille de la Grelaudière, et son destinataire. Le voyageur change de statut dans ce niveau ; il devient l'auteur et rédige ses lettres. Le « je », dans ce récit épistolaire, est le « je » du voyageur et du narrateur à la fois. Le destinataire des lettres est absent mais interpellé par « Monsieur ». Il paraît que ce « Monsieur » est Jean de La Roque parce que celui-ci dit dans son avertissement, après avoir rencontré le voyageur et auteur des lettres à Paris : « J'ai profité de ce séjour pour tirer de lui tous les éclaircissemens, & tout ce qui pouvoit manquer d'instruction aux lettres qu'il m'avoit écrites » (La Roque 1716 : Avertissement, aiiij+1).

Or, on peut parfois se demander si ce destinataire, qui reste quasiment inconnu dans les lettres, n'est pas le lecteur. Car ce « Monsieur » n'est mentionné qu'au début des cinq lettres : « *J'entreprends, Monsieur,...* » (1716 : 1), « À peine, Monsieur, avions nous mouillé l'ancre à la rade d'Aden,... » (1716 : 47), « C'est, Monsieur, le troisième de janvier 1709, que nous mouillâmes à la rade de Moka ... » (1716 : 89), « J'entreprends, Monsieur, le sujet de nôtre voyage, qui étoit l'achat, le transport et les chargemens du café en Europe » (1716 :119), et « Nous sortîmes, Monsieur, de la rade de Moka le vingtième Août 1709,... » (1716 : 170). Au milieu des lettres, conformément à l'usage épistolaire, il n'y a aucune indication du destinataire. En éliminant la première phrase des lettres, on a l'impression que l'auteur des lettres a tendance à oublier le destinataire et qu'il les a écrites sans penser à l'état ni à la réaction de son destinataire. Ce personnage-récepteur reste à l'état quasi-théorique, dans la mesure où il n'apparaît, de manière claire, qu'à la première phrase des lettres. Le destinataire est plus concentré sur les événements du récit de son voyage que sur l'état de son destinataire. Cependant, le destinataire est présent tout au long du récit et il est représenté par « nous » et « je ».

Quant aux personnages du troisième niveau, ce sont les lecteurs et l'auteur du récit qui souhaite que « le public juge favorablement de [sa] Relation, & l'estime digne de sa curiosité » (La Roque 1716 : Avertissement, aiiij +7-8). Chaque auteur souhaite le succès de son œuvre, mais Jean de La Roque exprime ce désir explicitement. C'est une sorte de message au narrataire. Il veut que son œuvre agisse sur le lecteur, qu'elle le marque et ne le laisse pas indifférent. Le lecteur curieux est quelqu'un qui est capable de comprendre et de partager cette curiosité. Le lecteur éclairé du XVIII^e siècle est friand de récits de voyage, comme le révèle le succès des recueils et collections qui se répandent dans les librairies. C'est pour ces lecteurs que La Roque s'adresse dans l'avertissement : « Je crois que les Curieux, et les sçavans même, me sauront quelque gré d'avoir produit ces pieces » (La Roque 1716 : Avertissement, aiiij+3-4).

4. La correspondance dans *Relation de l'expédition de Moka de l'abbé Desfontaines*

Selon le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, l'abbé Pierre-François Guyot Desfontaines a laissé 195 œuvres. Plusieurs de ses œuvres sont composées en lettres comme par exemple *Lettre de M. l'abbé DF*** à Mme la marquise de ****, *contenant le véritable secret des francs-maçons* (1744), *Le Médiateur. Lettre à M. le Marquis de **** (1739), *Lettre critique de M. l'abbé*** a Monsieur*** sur son « Histoire des*

rats » (1738), *La Voltairomanie, ou Lettre d'un jeune avocat en forme de mémoire* (1738) et d'autres. Desfontaines nous paraît comme un écrivain non négligeable, et comme un témoin authentique du goût de son époque. Dans *Relation de l'expédition de Moka* (1739), l'auteur raconte l'expédition française partie de Pondichéry contre Moka sous les ordres de M. de La Garde-Jazier de Saint-Malo. L'auteur y utilise la narration à la troisième personne et y insère seize lettres échangées entre le voyageur et les autorités de l'Arabie Heureuse⁷. Les lettres des yéménites sont au nombre de six alors que M. de La Garde-Jazier en a écrit neuf. La seizième et dernière lettre est, selon le journal du voyageur, adressée par M. de La Garde-Jazier à Desfontaines. Les lettres intégrées au sein du récit jouent un rôle essentiel pour la compréhension de celui-ci. Comme il s'agit d'une correspondance concernant l'affaire des otages et le traité de commerce, les deux pôles de communication sont présents et réels. Les lettres des Français sont écrites sur le champ et celles des Yéménites ont évidemment été traduites de l'arabe au moment de la réception ; les Français avaient un traducteur qui permettait de répondre immédiatement. Mais on ne sait vraiment pas si l'auteur a apporté des changements aux lettres. Elles sont généralement courtes, une ou deux pages maximum, à l'exception de la dernière lettre de M. de La Garde-Jazier à Desfontaines, qui est relativement longue (9 pages). Ce qui conditionne la taille de la lettre dans cette relation est l'échange sur un sujet précis. Ce ne sont pas des lettres qui racontent les étapes du voyage ou qui décrivent les paysages ou les gens rencontrés comme on l'a vu dans celles de Jean de La Roque, mais elles abordent le sujet du traité commercial ; ce sont souvent des questions, des réponses, des clarifications et des informations. Leur valeur tient à leur rôle dans la négociation entre les deux parties.

Il est intéressant d'analyser les caractéristiques des lettres des Français et de celles des Arabes, ce qu'elles ont en commun et ce qui les distingue pour démontrer plus clairement la manière dont les deux côtés se traitent, ce que l'un est devenu sous la plume de l'autre au moment où l'hostilité régnait entre les deux camps. La correspondance entre les Français et les Arabes fait vivre le lecteur dans la négociation non pas seulement jour à jour mais aussi à chaque instant de tension et de soulagement. Il est à noter que les ordres donnés au capitaine des vaisseaux français partis en Arabie étaient de « bombarder Moka » et de mener parallèlement une négociation avec les autorités yéménites par la correspondance pour avoir des avantages dans le nouveau traité de commerce.

Les caractéristiques des lettres dépendent de leurs auteurs, de leur statut et de leur objectif. Tout d'abord, les correspondants de cette relation ne sont normalement pas des hommes de lettres mais des négociants et des politiciens en même temps. L'objectif de leur correspondance est la négociation pour arriver à un traité commercial. Et quand on dit négociation on dit dialogue, mais un dialogue à distance où chacun des épistoliers prend son temps à réfléchir et à relire la lettre de son correspondant. L'épistolier qui répond à une lettre reçue assure la continuité du dialogue. C'est ce qu'on peut lire dans les lettres des correspondants dans la *Relation de l'expédition de Moka* de Desfon-

7 À cette époque-là, l'Arabie Heureuse (l'actuel Yémen) se divisait en plusieurs petits Etats. Le roi du Yémen, dont dépendait Moka, était l'Imam Al-Mansour Al-Hussein bin Al-Qassim bin Hussein bin Ahmed. Il était en conflit avec plusieurs imams et sultans en Arabie.

taines. Leur style d'écriture est un style ordinaire, bien qu'ils représentent deux nations et deux cultures, car les lettres ont été écrites sans l'intention de les publier. Mais ce qui est surprenant c'est que ce n'est pas le voyageur qui a commencé cette correspondance comme c'était prévu, mais l'officier yéménite Agi-Hassem. Dans sa première lettre, il exprime sa surprise à propos de l'arrivée des Français qui n'ont pas prévenu le Gouvernement de Moka. C'est en quelque sorte une négociation politique.

La correspondance entre deux personnes impose d'introduire des suscriptions. La première lettre de la relation commence avec celle-ci : « Au Commandant des François, le PARFAIT, que Dieu conserve. » (Desfontaines 1739 : 18). Les lettres des deux côtés se ressemblent dans leur structure. Mais cette ressemblance n'existe pas dans les formules d'appel (ou formules de politesse) qui sont répétées dans trois lettres des Yéménites et absentes dans les lettres des Français. Cette présence dans certaines lettres et absence dans d'autres peut porter certaines significations. Les Français sont arrivés avec l'intention de bombardement de Moka. D'une part, le fait que leurs premières lettres ne portent pas de formules d'appel indique qu'ils voulaient montrer leur force et leur supériorité pour imposer leurs conditions de négociation. D'une autre part, les yéménites n'attendaient pas cette réaction et ont rédigé leurs lettres comme l'imposent les traditions d'échange.

À l'exception de trois lettres des Français, toute la correspondance de cette relation commence souvent par des phrases qui se répètent à leur début : « Nous avons reçu votre Lettre » (Desfontaines 1739: 18), « Pour répondre à votre dernière Lettre » (1739 : 21), « J'ai reçu votre Lettre » (1739 : 29, 30), « Nous avons reçu la première Lettre » (1739 : 38), « J'ai lû et compris votre Lettre » (1739 : 41), etc. Ces phrases montrent bien que le contact entre les deux pôles de communication a été gardé par le biais de la correspondance. Chacun est loin de l'autre, mais cette distance n'est pas grande parce qu'on recevait parfois deux lettres dans la même journée. Ce besoin ou motif de garder contact est aussi représenté à la fin de ces textes par le mot « salut ». Ce salut a été imposé par la première lettre des Yéménites et continue d'apparaître dans toute la correspondance. Cette salutation ne conclut pas l'échange, mais la lettre. La volonté de garder contact est également explicitement exprimée par le négociant français La Garde-Jazier dans sa première réponse à Agi-Hassem : « Je garde Abdulbasset, pour nous interpréter vos Lettres & y répondre. Salut » (Desfontaines 1739 : 19). Cette conclusion est une nouvelle introduction d'un long échange attendu.

La fonction la plus représentative des lettres de cette *Relation* est la fonction informative. Les deux correspondants se sont servis comme un moyen de dialogue. Ils y utilisent des procédures linguistiques pour s'informer, imposer, garder contact, pour négocier, tout simplement pour dialoguer. Certaines procédures linguistiques, particulièrement l'impératif à la deuxième personne et le conditionnel, indiquent clairement que le voyageur La Garde-Jazier et les autorités du Yémen voudraient maintenir un dialogue: « Nous vous envoyons pour cela l'Interprète *Abdulbasset*. Envoyez-nous quelqu'un de votre part ou renvoyez-le avec une Lettre, qui nous fasse savoir ce que vous souhaitez » (Desfontaines 1739: 18), « Vous êtes un homme prudent, et judicieux; si vous souhaitez quelque chose, parlez et on vous l'enverra » (1739 : 29), « envoyez quelqu'un pour les

demander, et pour expliquer les ordres que vous portez » (1739 : 42), « Envoyez-nous donc au plutôt, Seigneur, ce nouveau Gouverneur » (1739 : 72). Quelques phrases ci-dessus ont la fonction d'une question à laquelle l'épistolier attend une réponse. Et cette question-réponse est évidemment un dialogue mais à distance. Selon Benoit Melançon, « L'impératif de la deuxième personne implique le dialogue : on donne un ordre ou on exprime un souhait, en espérant une réponse de l'autre, ou, du moins, en considérant sa possibilité » (Melançon 1996 : 310-311).

D'ailleurs, le temps des lettres est bien différent de celui du récit. Si l'auteur écrit le récit ou les lettres au moment où il peut se déplacer librement en choisissant ses temps de récit, il est difficile pour un lecteur de dégager les grandes lignes temporelles du texte dans cette alternance de narration et de lettres. Il est nécessaire de noter que l'aspect temporel joue un rôle important pour la compréhension du récit et pour faire la distinction entre le temps du voyage et du déroulement des événements qu'on peut appeler temps intérieur, et le temps de la narration, temps extérieur.

Les indications temporelles démontrent clairement que les lettres ont été écrites sur le champ, selon la nécessité. On peut trouver des expressions temporelles comme : « depuis hier » (Desfontaines 1739 : 18), « votre Lettre d'hier » (1739 : 29), « votre Lettre d'aujourd'hui » (1739 : 39), « jusqu'à hier » (1739 : 39). Les verbes sont également conjugués au présent comme : « Nous sommes surpris que vous soyez arrivés dans cette rade » (1739 : 18), « Nous avons de fortes raisons » (1739 : 19), « Je garde Abdubasset, pour nous interpréter vos Lettres et y répondre » (1739 : 19); au passé composé comme : « En votre considération, j'ai suspendu l'effet de nos armes » (1739 : 31), « puisque je vous ai averti » (1739 : 39), « Nous avons bien eu de la peine de retenir nos soldats, qui voulaient aller à la Ville la saccager et la brûler » (1739 : 72); ou au futur comme : « Vous allez apprendre le sujet, qui nous amène à Moka » (1739 : 25), « Vous êtes un homme prudent et judicieux; si vous souhaitez quelque chose, parlez, et on vous l'envoyera » (1739 : 29), « Nous réglerons aussi dans ce Traité plusieurs articles » (1739 : 73). Ces trois formes temporelles ne sont pas utilisées d'une façon autonome. L'auteur raconte en utilisant souvent dans la même lettre les trois temps : le passé, le présent et le futur. La présence du futur laisse le lecteur deviner le déroulement des événements en l'attirant pour savoir le reste du récit. Cette présence du temps du futur n'existe pas dans le récit de La Roque. En effet, les lettres de son récit sont écrites par le voyageur pour un narrataire absent alors que celles du récit de Desfontaines sont des échanges réels entre le voyageur français et les Arabes. Par contre, la dernière lettre de La Garde-Jazier est différente des seize précédentes. Elle ressemble fortement à celles du récit de La Roque parce qu'elle est écrite à un destinataire absent, Desfontaines. Les seize lettres de La Garde-Jazier constituent donc une partie essentielle du récit et elles ne peuvent pas en être exclues parce qu'elles traitent profondément l'affaire pour laquelle l'expédition a été faite.

Il est également important de montrer la manière dont l'auteur change de discours, c'est-à-dire la technique de déplacement entre les lettres et le reste du récit. D'abord, il les annonce toujours par des petites phrases. Celles-ci ont une double fonction : fonction annonciatrice et fonction préparatrice. D'une part, les phrases annoncent le changement de

discours ; il s'agit d'une manière de se déplacer du discours indirect vers le discours direct. D'autre part, elles préparent le lecteur à entrer dans un discours qui n'appartient pas à l'auteur mais aux personnages du récit. Les phrases introductives des lettres sont en général courtes. La première lettre par exemple, envoyée par l'officier yéménite Agi-Hassem, est introduite par la phrase suivante : « Il envoya donc au Sieur de la Garde l'Ecrivain ordinaire des Français, avec la Lettre suivante » (Desfontaines 1739: 17). La première lettre de La Garde-Jazier envoyée aux autorités du Yémen est annoncée par une phrase plus courte : « Le commandant lui fit cette réponse » (Desfontaines, 1739: 18).

On en conclut d'abord que les lettres de cette relation ont été écrites par les correspondants sans prévoir l'intervention de Desfontaines qui, selon lui dans l'avertissement, avait demandé à De La Garde Jazier son journal de voyage « pour en dresser une Relation dans la forme Historique » (Desfontaines : Avertissement, iv). Mais il ne nous est pas possible de confirmer si l'auteur a retravaillé les lettres ou les a publiées telles quelles. Ensuite, la distance spatiotemporelle est un paramètre capital pour nos correspondants. L'absence, le sujet traité et la tension entre les deux côtés motivent la lettre et en conditionne les modalités : l'épistolier est libéré de la présence physique de l'autre et de ses réactions. À travers cette correspondance, le capitaine des vaisseaux a pu imposer ses conditions et les autorités du Yémen s'en sont servi comme un moyen de dialogue pour négocier et régler la tension. Dans cette perspective, la lettre a joué un rôle de médiatrice et de négociation. En somme, le nombre de lettres ainsi que leur importance dans la négociation nous semblent des raisons valables pour dire que *Relation de l'expédition de Moka* est un récit partiellement épistolaire.

5. *Le Voyageur français de l'abbé Joseph de La Porte : une réécriture épistolaire*

L'abbé Joseph de La Porte nous a laissé plusieurs ouvrages, mais son œuvre principale est un énorme recueil intitulé *Le Voyageur Français, ou la Connaissance de l'ancien et du nouveau monde*⁸. C'est à cette œuvre épistolaire que nous nous intéressons pour notre étude. Selon la *Nouvelle biographie général*, *Le Voyageur Français* est un « extrait en forme de lettres de tous les voyages connus » (Hoefler 1859 : 459). C'est une collection où les aventures romanesques sont mêlées aux récits historiques sous formes de lettres adressées à Madame ***. Il ne s'agit donc pas des lettres échangées entre deux épistoliers, mais des lettres adressées à une destinataire anonyme. On trouve le même style épistolaire chez La Porte avec une destinataire anonyme dans son ouvrage *Voyage au séjour des ombres* (1751).

Tout le monde sçait qu'il y a à Paris une femme singuliere, appelée Madame B... que des gens de la premiere distinction ont souvent consultée, pour découvrir les choses les plus secrettes (Joseph de La Porte, 1751, t. 1 : 6)⁹.

8 Cette œuvre se compose de 42 volumes rédigée par trois auteurs : l'abbé de La Porte (volumes 1 à 26), l'abbé Louis-Abel de Bonafous de Fontenay (volumes 27 et 28) et Domairon (volume 29 à 42).

9 Il s'agit de la 2^e édition revue et corrigée. La 1^{ère} édition a eu lieu en 1749.

Ce choix d'une destinataire anonyme est utilisé depuis le commencement de sa carrière avec Fréron dans *La Revue des feuilles de M. Fréron* (1756) qui porte comme sous-titre *Lettre première à Madame de ****. Il semble que l'abbé de La Porte a acquis ce style de fiction de Fréron qui avait publié bien avant lui les *Lettres de Mme la Ctesse de ****, sur quelques écrits modernes (1746) et *Lettre à Madame De *** où l'on invite plusieurs auteurs célèbres d'entrer dans l'ordre des Francs-Maçons* (1753). L'anonymat n'est donc pas une spécificité de Joseph de La Porte, mais c'est une des caractéristiques de la fiction et du journalisme au XVIII^e siècle. Pour donner un caractère réel à son récit, l'auteur évitait de citer sa destinataire.

Pour le récit de voyage en Arabie publié par La Porte, il s'agit de la lettre XXV, volume II, intitulée « L'Arabie Heureuse » de son œuvre *Le Voyageur français*. L'avertissement de l'œuvre ne donne aucune indication sur le voyageur, car « ce n'est point l'Histoire du voyageur qu'il importe de sçavoir ; c'est celle des pays où il a voyagé » (La Porte : avertissement). Cependant, en comparant ce récit de l'Arabie avec *Voyage de l'Arabie Heureuse* de Jean de La Roque (1715), plusieurs indications démontrent que l'abbé de La Porte s'est principalement basé sur le récit du voyage de Jean de La Roque pour écrire sa XXV^e lettre « L'Arabie Heureuse ». Prenons par exemples les passages concernant le séjour dans la Cour du Roi du Yémen.

Tout d'abord, dans le récit de La Roque et celui de La Porte, les voyageurs ont presque traversé les mêmes villes et dans le même ordre pour arriver à la cour du roi¹⁰ à Mouab : Aden, Moka, Moza, Manzéri, Tage, Manzuel, Gabala, Yram, Damar et Moab ou Mouab.

Ensuite, les deux récits parlent des mêmes sujets et poursuivent les étapes du voyage dans le même ordre. Les deux récits parlent de la cérémonie de l'accueil dans le palais du roi du Yémen, de la description de la ville de Mouab, siège du roi, de leur entretien avec le roi, des habits du roi. Si la quarantaine d'années qui sépare la publication des deux récits n'a pas modifié les façades des villes d'Arabie Heureuse ni les coutumes des yéménites, elle était capable de modifier la manière dont le roi était assis lors de l'arrivée du voyageur ou de modifier encore l'estrade sur laquelle il trônait.

Puis, le récit de La Porte ne reprend pas seulement les mêmes heures de la vie privée du roi, il présente également la même cérémonie, rapportée dans le récit de Jean de La Roque, concernant la sortie du roi pour la prière du vendredi. Il relate aussi le même nombre de soldats et de cavaliers qui accompagnent le roi dès sa sortie.

De plus, de même que le récit de Jean de La Roque se termine par un mémoire sur le café, La Porte achève son récit sur l'Arabie Heureuse avec l'arbre et le fruit du café. Ce n'est donc pas une reprise des détails mais aussi de l'ordre. Les deux récits commencent par l'arrivée à Aden, premier port de l'Arabie Heureuse, et se terminent par la description du café.

10 Le roi de l'Arabie Heureuse pendant la visite de la délégation française à Mouab s'appelle l'imam Muhammad ibn Ahmed ibn Hassan (1686-1718), surnommé Al-Nasser fils d'Al-Mahdi. Pendant le règne de son père, il a été gouverneur de Taïz durant 10 ans. Pendant son règne, qui a duré 33 ans, il a changé plusieurs fois de résidence : Al-Mansoura à Taïz, Al-Khadhra (La Verte) à Rada'a, Mouab (Mawaheb) près de Dhamar où il a reçu la délégation française en 1712. On l'appelle Roi de Mouab en référence à sa dernière résidence à Mouab (Mawaheb en arabe). Voir Husein Abdullah Al Amri, *L'histoire moderne et contemporaine du Yémen*, Damas, 1997.

La grande différence qui distingue l'épistolarité des deux récits est la formule d'appel du destinataire. La Roque utilise la formule d'appel au début de chaque lettre mais on ne voit presque plus ce destinataire au cœur de la lettre. Par contre, La Porte interpelle son destinataire et l'introduit tout au long de la lettre avec des formules différentes comme « Madame », « Mme », « Vous frémissez, Madame », « Rassurez-vous », etc.

Enfin, la quantité d'informations que contient l'œuvre de Joseph de La Porte sur les peuples, les mœurs, les lois, les usages, la religion, le gouvernement, le commerce, les sciences, les arts, les modes et les productions se trouvent aussi dans le récit de La Roque. Toutes ces connaissances confirment que le récit de voyage sur l'Arabie Heureuse inclus dans l'œuvre de La Porte est une réécriture du récit de la Roque et peut-être d'autres récits. Cependant, la date à la fin de chaque lettre et les petits détails dans *Le Voyageur français* donnent l'impression que c'est La Porte qui a écrit son propre récit épistolaire. À titre d'exemple, la lettre intitulée *L'Arabie Heureuse* est datée du 1^{er} mars 1739, à Aden. Or, le récit de Jean de la Roque, dont le voyage a eu lieu en 1709, est publié en 1715.

Le Voyageur français n'est pas la seule œuvre épistolaire de La Porte. Celui-ci a adopté le style épistolaire dans plusieurs de ses œuvres. À titre d'exemple, son premier ouvrage *Voyage au séjour des ombres* (1749) est un ouvrage de critique littéraire sous forme de lettres adressées à Madame ***. Son *Histoire littéraire des femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques contenant un précis de la vie & une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française* (1769) est également un texte épistolaire. Les lettres de cette œuvre sont adressées à « Madame » et chaque lettre porte le nom d'une femme écrivain comme titre. C'est plutôt un recueil d'extraits des ouvrages parmi lesquels il y a beaucoup de romans, des biographies et un peu des faits historiques.

Bien que la lettre de La Porte intitulée « L'Arabie Heureuse » soit une réécriture du récit de Jean de La Roque, le style d'écriture de La Porte a beaucoup de ressemblances avec celui d'Elie Catherine Fréron dans la Revue littéraire: le choix des lettres, l'organisation des textes, le destinataire anonyme, l'interpellation du destinataire au fil du texte par l'utilisation des formes interrogatives et/ou impératives, l'utilisation de certains points de ponctuation et certaines procédures grammaticales. Il semble que La Porte s'est inspiré du style de Fréron depuis son travail avec lui à la revue *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, non seulement pour écrire sa lettre « L'Arabie Heureuse », mais pour plusieurs de ses textes épistolaires.

En somme, le récit de La Porte est une compilation de récits de voyage sous forme épistolaire. La compilation est un phénomène littéraire du XVIII^e siècle qui se situe à la limite de l'érudition et du monde romanesque et prenait parfois la forme épistolaire. Le voyageur est le lien artificiel qui unit différentes images des pays parcourus, les bilans dressés sur diverses nations. Les renseignements, jugements et stéréotypes qu'on y trouve sont souvent repris de récits voyages réels ou de traités d'histoire ou de géographie.

6. Voyage à la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie, en Egypte, et dans les déserts de la Thébaïde d'Eyles Irwin

Eyles Irwin est un voyageur anglais, né à Calcutta en Inde et travaillait, comme son père, pour la Compagnie des Indes orientales. Irwin a publié plusieurs œuvres au cours

de sa vie qui traitaient souvent des thèmes liés à l'Orient. En 1777, il voyage par bateau de Madras (Chennai) en Inde jusqu'en Arabie. Irwin et ses compagnons passent par Socotra, Aden, Moka, Djeddah, et Yambo. À mi-chemin sur la mer Rouge, ils se sont revêtus des vêtements arabes et ont traversé le désert égyptien à bord de caravanes de chameaux avant de terminer leur dernier voyage en bateau sur le Nil. Ce voyage est narré sous forme épistolaire dans son œuvre *A series of adventures in the course of a voyage up the Red-Sea, on the coasts of Arabia and Egypt : and of a route through the deserts of Thebais, hitherto unknown to the European traveller, in the year M.DCC.LXXVII. in letters to a lady* (1780). Cet ouvrage a été traduit en français sur la troisième édition anglaise et la version française que nous utilisons pour cette étude porte le titre *Voyage à la mer Rouge sur les cotes de l'Arabie, en Egypte* (1792).

Le récit de voyage d'Irwin est à la fois une œuvre épistolaire et un journal de voyage. Il se compose de deux volumes qui contiennent quatre lettres. Dans la *Lettre première* qui concerne l'Arabie, l'auteur raconte les étapes du voyage de Madras à Aden, Moka, sur les côtes d'Arabie, à Jedda, Yambo, au Caire. Les quatre lettres sont adressées à « Madame », une destinataire qui paraît, dès le début du texte, anonyme comme on a vu dans le récit de Jean de La Roque et celui de Joseph de La Porte. Cette destinataire est rappelée dans toutes les lettres. Les formes classiques de l'épistolaire sont très marquées et se reconnaissent par les formules d'ouverture (incipit) et de fermeture (excipit) « Madame ..., Vous verrez, Madame ..., je vous prie, Madame ..., J'ai l'honneur d'être, Madame, Votre ..., Adieu, adieu ..., insistant sur des marqueurs déictiques précis : lieu, dates et heure et parfois même une signature.

Ce n'est qu'à la troisième lettre que l'auteur dévoile le nom de sa correspondante. Au début de cette lettre intitulée *Voyage de Venise à Latiquée, et de-là à Bassora par les déserts de l'Arabie*, l'auteur interpelle sa destinataire avec la formule « chère H*** ». Un peu plus loin dans la même lettre, on découvre qu'il écrit à sa bien-aimée Honoria :

Combien de fois, chère Honoria, ô toi que je porte toujours dans mon cœur!
combien de fois je vis ta charmante image pendant ces courts instants de sommeil!
Oui, tu m'apparus aussi belle, aussi touchante que tu l'es en effet, le sourire de
l'espérance étais sur tes lèvres, et tu portais sur chaque bras les tendres gages de notre
amour (Irwin 1792, 2: 215).

Dorénavant, le nom de Honoria se répète dans les autres lettres ainsi que dans un de ses poèmes intitulé *Ballad, the lover's complaint. To Miss H. B. 1778*, publié trois décennies plus tard : « Hither throng, all ye tender desires/ Ye Muses! Ye Loves! Hither throng; Honoria awakens my fires, / 'Tis Honoria who writs the song » (Irwin 1814: 124).

Les lettres des voyageurs sont normalement écrites pour deux objectifs : soit il s'agit d'un récit de voyage écrit sous forme de lettres pour être publié ou ce sont des lettres intimes qui restent dans le cadre familiale. Or, les lettres d'Irwin sont un peu différentes de la tradition épistolaire : ce sont des lettres adressées à sa bien-aimée Honoria pour lui raconter ses aventures et lui exprimer ses sentiments. Irwin s'est marié avec Honoria

Brook en 1778, c'est-à-dire l'année qui suit son voyage sur la côte d'Arabie. On est ici devant des lettres privées, mais Honoria est en même temps demandée de publier ces lettres pour le public : « Il y a sans doute assez de matériaux dans les feuilles que j'ai l'honneur de soumettre à votre jugement; mais il faudra avoir votre talent pour les mettre en œuvre d'une manière agréable au public » (Irwin 1792, 1 : 193-194). La destinataire n'est pas seulement son amante mais également l'éditrice de ses lettres.

Il paraît qu'il existait un échange de lettres entre les deux car dans un passage par exemple, Irwin est heureux des bonnes nouvelles qu'il avait reçues à propos de la santé d'Honoria: « Voilà la réflexion que m'inspira la jouissance d'un bonheur vraiment inattendu. Ma chère, les nouvelles de votre précieuse santé semblaient réservées pour le moment où j'aurais le plus besoin de leur douce influence » (Irwin 1792, 1 : 384). Il semble donc avoir une interaction, un échange de nouvelles entre Irwin et Honoria, mais nous ne trouvons aucune trace des lettres d'Honoria.

Dans ce récit, on découvre qu'Irwin est un précurseur du romantisme anglais. Le voyageur est sur la mer, en train de consulter la carte de la mer Adriatique, quand tout d'un coup le sommeil s'embarra de lui et ses compagnons pour avoir par la suite des rêveries de son amante. L'auteur nous transporte ici dans une scène romantique. Une image semblable, toujours liée à la nostalgie de l'amour, est apparue ultérieurement bien souvent dans de grandes œuvres de la littérature romantique, par exemple chez le Claudel du Soulier de Satin ou dans les Abencérages de Chateaubriand. L'auteur place le « moi » au centre de son récit de voyage, comme jamais on ne l'avait fait auparavant. Il célèbre la tristesse de l'âme et offre en même temps une vision du paysage oriental qui annonce les grands textes romantiques par la suite : « Un sentiment douloureux se mêle au plaisir que j'éprouve en décrivant mon voyage dans un pays fameux dès les premiers temps, et qui est rempli des plus belles ruines de l'antiquité » (Irwin 1792, 1 : 194).

L'œuvre d'Irwin à travers laquelle il décrit son voyage, des scènes orientales et ses sentiments envers sa bien-aimée, absente et loin de lui, mérite réellement l'étiquette d'un récit de voyage romantique. Sa pensée à sa bien-aimée l'accompagne tout au long de son voyage qui paraît lent et perpétuel.

À la veille de terminer une correspondance que l'intervalle de l'Océan n'a pas interrompue jusqu'ici, la clôture de cette dépêche sera le dernier de mes travaux épistolaires pendant ce voyage. Je veux m'arrêter un moment, ma chère H***, pour rappeler mes pensées éparées, et donner un libre cours aux sentimens qui m'agitent (Irwin 1792, I : 482).

Le voyageur a adopté la description quotidienne sur le champ avec des dates pour donner à son journal plus d'authenticité. Voici les arguments qu'il avance à sa destinataire, « Madame », pour justifier son choix d'écriture du journal.

Comme je mis par écrit sur les champs, ou aussitôt qu'il me fut permis d'écrire, les aventures qui nous arrivent à Yambo, je vous prie, Madame, de me permettre de vous les envoyer sous la forme de journal, conformément à celui que j'en ai tenu;

ce que j'observerai même pour le reste de mon voyage, persuadé que cette manière de raconter est plus intéressante, et plus susceptible d'ordre et d'exactitude. Je n'emprunterai pas les couleurs de la fiction pour peindre un tableau qui ne peut manquer de toucher, présenté même de la manière la plus simple (Irwin 1892 : 34).

Le journal de voyage est ponctué d'étapes datées presque au quotidien et chaque lettre est datée à la fin. Le voyageur commence son journal de voyage à la vue de l'île de Socotra, île yéménite en océan Indien, le 31 mars après quarante-deux jours de navigation de l'Inde. Il atteint le cap d'Aden (Yémen) le 6 mai 1777 et traverse le détroit de Babalmandeb (aujourd'hui Bab al Mandab) le 9 mai. Irwin ne présente aucune information sur la partie de son voyage de Madras jusqu'à Socotra. Il est possible qu'Irwin fasse rapport sur les intérêts demandés par la Compagnie des Indes orientales en Arabie, ainsi que sur le climat politique, social, religieux et culturel. Cela aurait non seulement suscité un vif intérêt pour « Madame » à qui les lettres sont adressées, mais également pour la société qui souhaiterait connaître le climat actuel de la région et ses effets possibles sur le commerce.

Le choix de lettres de voyage n'est donc pas une particularité des auteurs français, mais une particularité du XVIII^e siècle dans les deux côtés de la Manche. La plupart des écrits sur les voyages de cette période consistaient principalement en un récit à la première personne relatant l'expérience vécue du voyageur. La forme de la lettre ou du journal était une convention couramment utilisée dans les récits des voyageurs ainsi que dans d'autres genres d'écriture afin de donner un sens immédiat au récit. Les Lettres d'Irwin présentent à la fois une vision du voyage liée à une conception de l'esthétique et une pratique réelle du voyage. Cette œuvre épistolaire exalte les vertus de la mobilité car le voyageur s'adapte à la perpétuelle diversité du monde de l'Inde jusqu'en Europe passant par l'Arabie, l'Égypte, Venise, Alep, le désert d'Arabie et Bassora.

7. Conclusion

Si l'épistolarité est présente dans les relations de voyage en Arabie au siècle des Lumières, c'est parce la lettre triomphe en littérature sous la forme du roman et récit épistolaires en France comme en Angleterre. La forme épistolaire investit, au siècle des Lumières, toutes les formes du discours, et attire ainsi l'attention par son ampleur et sa diversité, où se croisent des œuvres de fiction, des textes philosophiques, des relations de voyage et des correspondances privées. La lettre fait irruption dans la production littéraire en générale et un isomorphisme se manifeste entre la littérature de voyage et le genre épistolaire. Les quatre relations de voyages en Arabie de notre étude nous ont fait passer d'un côté de la lettre du voyage à la correspondance, d'un autre côté d'un destinataire anonyme à un destinataire précis et réel. Le choix de la lettre pour les quatre œuvres n'était pas par hasard; les quatre écrivains reflètent le goût de leur temps. La Roque, Desfontaines et La Porte écrivaient plutôt pour un public cultivé que pour les spécialistes et savants. Les lettres de La Roque et celles La Porte ne représentent pas une interaction entre deux épistoliers, contrairement à celles de Desfontaines et d'Irwin.

Après la lecture des lettres des quatre récits de cette étude, nous avons découvert une mine inépuisable d'idées originales qui nous ont renseigné sur l'histoire de l'Arabie et qui peuvent être l'objet d'autres études.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBEY D'AUREVILLY, Jules (1843): *Littérature épistolaire*. Paris: Alphonse Lemerre.
- BERTY, Valérie (2001): *Littérature et voyage*. Paris: L'Harmattan.
- DESFONTAINES, Pierre-François Guyot (1739): *Relation de l'expédition de Moka en l'année 1737, sous les ordres de M. de la Garde-Jazier de Saint-Malo*. Paris: Chaubert.
- DEZOBRY, Charles (1866): « Du style épistolaire », *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire*. Paris: Delagrave.
- DUFIEF, Pierre-Jean (2007) : *Présentation In : La lettre de voyage : Actes du colloque de Brest novembre 2004* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007. <<http://books.openedition.org/pur/39293>>.
- DUPRAT, Anne (2010): « Le pays des Arabes. Jean de La Roque et le Voyage des Français dans l'Arabie Heureuse (1717) », *Revue de littérature comparée*, 2010/1 (n° 333), p. 25-42. <<https://www.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2010-1-page-25.htm>>.
- FESSIER, Guy (2003) : *L'Épistolaire*. Paris: PUF.
- HOEFER, Ferdinand (dir.) (1859): *Nouvelle biographie générale*. Paris: Firmin Didot, t. 29.
- IRWIN, Eyles (1792): *Voyage à la mer Rouge, sur les cotes de l'Arabie, en Egypte, et dans les deserts de la Thébaïde; suivi d'un autre, de Venise, Alep, les déserts, [...]*, trad. de l'anglais par M. Parraud, Paris, Briand, 2 vol, t. 1.
- (1814): « Ballad, the lover's complaint. To Miss H. B. 1778 », in *The Poetical register and repository of fugitive poetry for 1810-1811*. London: Rivington.
- LA PORTE, Joseph de (1765-1795): *Le voyageur français, ou La connoissance de l'ancien et du nouveau monde*. Paris: chez Vincent, 42 vol., t. 2, « XXV^e Lettre ».
- (1753): *Voyage au séjour des ombres*. Londres et Paris, 2 vol. t. 1.
- (1767): *École littéraire, tirés de nos meilleurs écrivains*, nouvelle édition revue et corrigée. Paris: Babuty, Fils, Libraire, t. 2.
- LA ROQUE, Jean de (1715) : *Voyage de l'Arabie Heureuse*. Paris, André Cailleau.
- MAY, Georges (1967): « La littérature épistolaire date-t-elle du XVIII^e siècle », in *Studies on Voltaire*. vol. 56.
- MELANÇON, Benoît (1996): *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVII^e siècle* (préface de Roland Mortier). Montréal: Fides.
- THOMPSON, Christopher W. (2018): « Le récit de voyage romantique : L'Angleterre, l'Allemagne et la Scandinavie comparées au cas unique de la France », *Viatrice* [En ligne], *Le carnet de voyage : permanence, transformations, légitimation*,

N°5, mis en ligne le 20/03/2018. <<http://viatica.univ-bpclermont.fr/le-carnet-de-voyage-permanence-transformations-legitimation/varia/le-recit-de-voyage-romantique-l-angleterre-l-allemande-et-la-scandinavie-comparees-au-cas-unique-de-la-france>>.

PROFIL ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNEL

Abdulghani Al-Hajebi est professeur de langue et littérature française. Il a enseigné dans de nombreux universités, collèges et écoles au Yémen, au Qatar et au Canada. Il est titulaire d'un doctorat en littérature moderne de l'Université de Rouen 2010 et d'un master en linguistique de l'Université de Besançon en France en 1999. Il a publié plusieurs articles et ouvrages et ses travaux s'inscrivent essentiellement dans le domaine de la littérature moderne, la littérature de voyage, l'orientalisme, des textes grecs et romains sur l'Arabie et l'enseignement du français. Il enseigne actuellement au Conseil scolaire Viamonde au Canada.

Date de réception : 14/05/2019

Date d'acceptation : 23/07/2019